

AR Prefecture

016-211600903-20230322-2023_29-DE
Reçu le 24/03/2023

Mis en ligne le 29 mars 2023



Ville de Châteauneuf sur Charente
Membres en exercice : 27
Membres présents : 20
Suffrages exprimés : 26

République Française

Délibération N° 2023-29
Conseil Municipal du 22 Mars 2023

DATE DE CONVOCATION : 15 Mars 2023

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE - K. GAI - B. LAFAYE -- M. VILLEGER - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F. CESSAC - P. ORMECHE - W. BOURGEAU - A. DUBRUN - H. ROSARIO - E. CLEMENTEL -P. BERTON - C. RAFIN - J. MARTINEAU - P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER - K. PERROIS donne pouvoir à B. LAFAYE - S. BROUILLET donne pouvoir à M.H. AUBINEAU - F. GUIRAO donne pouvoir à M. VILLEGER - S. RAYNAUD donne pouvoir à C. RAFIN - S. DELIMOGE DONNE POUVOIR A P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : G. MIGNON - K. PERROIS - S. BROUILLET - F. GUIRAO - S. RAYNAUD - S. DELIMOGE

CONSEILLERE MUNICIPALE ABSENTE : S. BUTET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : K. GAI

BUDGET ANNEXE CŒUR DE PAYS - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le Débat d'Orientations Budgétaires acté par la délibération n° 2023-5 du Conseil Municipal du 22 février 2023,

Considérant les résultats du Compte Administratif 2022 et l'affectation des résultats de l'exercice 2022,

Après présentation et commentaires, le budget annexe Cœur de Pays s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		Prévisions 2023
002	Excédent antérieur reporté	211 285,49 €
75	Autres produits de gestion courante	55 000,00 €
		266 285,49 €

Dépenses de fonctionnement		Prévisions 2023
023	Virement à la section d'investissement	177 855,49 €
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €
011	Charges à caractère général	72 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €
042	Dotation aux amortissement	755,00 €
680	Dotation pour risques et charges	175,00 €
		266 285,49 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

AR Prefecture

016-211600903-20230322-2023_29-DE
Reçu le 24/03/2023

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		Prévisions 2023
001	Solde d'investissement reporté	3 405,84 €
021	Virement de la section de fonctionnement	177 855,49 €
042	Opération d'ordre entre section	755,00 €
		182 016,33 €

Dépenses d'investissement		Prévisions 2023
020	Dépenses imprévues	8 000,00 €
16	Remboursements d'emprunts & cautions	2 000,00 €
21	Investissement	85 000,00 €
23	Investissement	87 016,33 €
		182 016,33 €

Le budget est présenté en équilibre en recettes et en dépenses, en section de fonctionnement et en section d'investissement. Le présent budget est voté par chapitre et par opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Châteauneuf-sur-Charente, décide **PAR 26 VOIX POUR**, d'adopter le budget primitif 2023 du budget annexe Cœur de Pays.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE